

Violances symboliques dans le religieux

"Anathème¹ à qui dira : chaque homme est libre d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie à l'aide des lumières de sa raison"

*(PIE IX, encyclique *Quanta cura*, 1864)*

L'enfant et les théologiens

Certaines violances sont de tous les temps et se retrouvent dans tous les dogmes, notamment le fait d'interdire ou d'imposer une pratique religieuse. Même dans les sociétés réputées libérales, les jeunes enfants sont habituellement victimes de ce type de violence. Installé dans l'évidence de sa subjectivité et s'adressant à des bambins de 3 à 10 ans encore dépourvus de tout sens critique et de toute capacité à réfléchir sur des questions métaphysiques, l'adulte s'arroge le droit de leur inculquer un dogme sur lequel les théologiens disputent depuis de nombreux siècles².

¹ Le lecteur aura peut-être oublié que l'anathème, c'est l'excommunication majeure : celui qui en était frappé, se voyait rejeté de la communion des fidèles, avec les conséquences que cela pouvait impliquer pour sa survie, dans une Société où le peuple entier partageait la même croyance. On ne peut que se réjouir en constatant que l'Eglise de Rome a modifié sa position officielle sur *les droits de l'homme*...

² Remarquons par exemple qu'au sein de l'Eglise catholique, le dogme de l'Immaculée Conception (affirmant que la Vierge Marie fut conçue sans péché) ne fut ajouté par le pape Pie IX qu'en 1854, après une controverse qui avait duré plusieurs siècles.

L'Enfer comme horizon pour l'éternité

En Europe, c'est surtout dans ces temps de grande ferveur que furent le Moyen Age et les Temps Modernes qu'il faut chercher les violances symboliques les plus voyantes. Dans cette société très troublée par les famines, les épidémies, les massacres et les pillages des gens d'armes, la familiarité permanente avec la mort crée un climat particulièrement propice à une manipulation de la honte, de la peur, de la culpabilité. Les terrifiantes descriptions de l'Enfer, l'interprétation systématique des malheurs individuels et collectifs par le péché et la colère divine (sur le modèle biblique), la culpabilisation brutale de tout plaisir - y compris celui qu'une femme prend avec son mari - toutes ces significations imposées ont une redoutable efficacité sur une population profondément crédule et angoissée. Dans cette société où la vision religieuse est l'explication de toutes choses, tout écart au dogme, si minime soit-il, est baptisé hérésie et apparaît au prêtre comme violence symbolique grave.

Innocence ou péché mortel ?

Il y a dans une société laïcisée comme la nôtre, un certain décalage entre ce qui est péché ("acte conscient par lequel on contrevient délibérément aux préceptes, aux lois religieuses, aux volontés divines" selon le Robert) et ce qui est considéré comme faute par la société. Ce décalage rend la pression exercée par les clercs encore plus inconfortable pour la minorité de ceux qui restent dans la stricte orthodoxie. Placer la gourmandise parmi les sept péchés capitaux fait aujourd'hui sourire. Mais interdire aux couples

chrétiens toute contraception autre que la continence, ouvre plutôt sur d'immenses souffrances et conduit les plus scrupuleux à voir le célibat comme un statut très enviable¹

Au début du XXème siècle, l'archevêque de Cambrai pouvait encore donner son approbation à un catéchisme affirmant que

"La profanation du dimanche par des "travaux serviles tels que la lessive ou le raccommodage est de tous les péchés celui qui, d'après les saints Pères, attire davantage sur nos têtes les fléaux du ciel, tels que tremblements de terre, inondations, bouleversements des saisons, tempêtes, guerres, révolutions, maladies épidémiques de toute nature"².

Accident et châtement divin

Lorsqu'un enfant se blesse, il est fréquent que le parent lui dise : "C'est le Bon Dieu qui t'a puni"... Transmis à des moments émotionnellement forts, associé à des douleurs plus ou moins aiguës, ce refrain est certainement efficace mais pas nécessairement comme le parent l'anticipe. Il est porteur de plusieurs thèmes pleins d'avenir :

*Dieu me surveille à tout moment.
Dieu me punira dans mon corps
chaque fois que j'aurai commis une faute.*

¹ Cf les encycliques *Casti connubii* de Pie XI et *Humanae vitae* de Paul VI. Elles sont citées et commentées dans l'excellent ouvrage de Martine Sevegrand, *L'amour en toutes lettres – Questions à l'abbé Viollet sur la sexualité (1924-1943)*, Albin Michel Histoire, 1996

² Chanoine Vandepitte, *Catéchisme de persévérance* (Fernand Deligne, 1902) p. 122

Puisque j'ai mal, c'est que Dieu me punit.

J'ai donc commis une faute.

*Chaque fois que je me sens coupable¹,
je m'attends à devoir payer corporellement.*

Dans les familles où se pratiquent encore les châtiments corporels, l'association souffrance-culpabilisation est bien plus étroite encore puisque l'exécuteur est tour à tour le parent terrestre et le Père céleste. Dans son étude publiée sous le titre *Faut-il battre les enfants ?* (Desclée de Brouwer, 1997), le docteur Jacqueline Cornet a montré que les enfants les plus battus sont aussi (statistiquement) ceux qui ont le plus d'accidents. A volume de coups égal, le nombre d'accidents est-il plus important quand le jeune a intériorisé définitivement l'image de ce Dieu surveillant et punisseur ? Ce pourrait être un thème de recherche complémentaire...

Le ventre des femmes

De nos jours, dans les sociétés les plus pauvres, les chefs religieux disposent encore d'un pouvoir de violence symbolique important, et ils s'en servent pour faire triompher leurs modèles et leurs valeurs. Quand on interdit à une jeune Irlandaise² de se débarrasser du fruit d'un viol incestueux, tout se passe comme si un clergé exceptionnellement rétrograde voulait montrer au monde entier qu'en

¹ Il faut se rappeler qu'on peut être culpabilisé sans être coupable et inversement.

² Référence à une affaire dramatique qui remua l'Europe au début des années 90

matière de violence majeure, les grandes institutions peuvent rivaliser sans complexe avec le père le plus sinistrement persécuteur. Tout se passe alors comme si l'évêque - père spirituel - disait à son tour à l'adolescente : *"Ton ventre m'appartient. C'est à moi de décider de ce qui doit s'y produire"...*

Les rituels comme outils de contrôle social

Dans les rituels religieux, chacun, sous le regard de tous, doit accomplir les gestes qui attesteront de sa conformité aux croyances dominantes : Il ne s'agit pas seulement d'être présent à l'office, mais aussi de s'agenouiller, se lever, s'asseoir, baisser la tête en même temps que les autres, de prononcer les prières codifiées, de chanter les cantiques. Dans les sociétés à religion officielle, réciter correctement le *Credo*¹, manger du porc ou refuser d'en manger, porter le voile ou ne pas le porter, avoir ou non une barbe, ne pas faire le signe de croix au passage d'un cercueil, peut décider de la vie et de la mort.

¹ Prière dans laquelle l'essentiel de la doctrine catholique est affirmé ; sa récitation permet de contrôler que la personne n'est hérétique sur aucun point essentiel du dogme.